



La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

ÉDITORIAL

1

MESURABILITE DU TRAVAIL DECENT
A TRAVERS LES DISPOSITIFS
STATISTIQUES ACTUELS :
CAS DE QUELQUES PAYS
D'AFRIQUE DE L'OUEST

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

5

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

6

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

8

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

8

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

10

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

12

Éditorial



Ce troisième trimestre 2012 a été marqué par d'importants événements dans les domaines de la statistique et des politiques de développement.

Au plan interne, AFRISTAT a poursuivi la réalisation de l'étude sur sa restructuration institutionnelle et organisationnelle et la reconstitution de son fonds de fonctionnement sur la période 2016-2025. Les principales conclusions de cette étude ont constitué le cœur des discussions des réunions statutaires de septembre 2012 au cours desquelles le schéma organisationnel et fonctionnel, la vision, la mission, les axes stratégiques de travail et le montant du Fonds AFRISTAT pour la période 2016-2025 ont été validés. Les recommandations qui en sont issues ont reçu un avis favorable du

Conseil des Ministres tenu le 4 octobre 2012 à Paris.

Au plan régional, AFRISTAT a participé à la Conférence des Ministres sur l'enregistrement des faits d'état civil qui s'est tenue à Durban (Afrique du sud), du 5 au 8 septembre 2012, et dont le thème est "Amélioration de l'infrastructure institutionnelle et humaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil". Il a, par ailleurs, co-organisé avec le consortium Paris21, dans le cadre de la poursuite des efforts de la communauté internationale pour renforcer le dialogue entre les responsables des politiques de réduction de la pauvreté et les responsables des systèmes statistiques nationaux africains, un atelier à Abidjan (Côte d'Ivoire), les 25 et 26 septembre 2012, sur le thème « Politiques de réduction de la pauvreté et statistiques : comment renforcer le dialogue ? ».

En plus de ces importants événements, AFRISTAT a poursuivi le renforcement des capacités des cadres de ses Etats membres dans les domaines des statistiques des prix et des statistiques de l'emploi ainsi que les appuis techniques pour la production des statistiques harmonisées et fiables dans divers domaines.

Au cours du quatrième trimestre, AFRISTAT poursuivra les travaux préparatoires de la 21^{ème} session du Conseil des Ministres et le renforcement des capacités des Etats en matière de suivi conjoncturel, des statistiques des prix et des systèmes d'information sur le marché du travail.

Pour plus d'information, le lecteur est invité à consulter le site internet d'AFRISTAT : www.afristat.org.

AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Mesurabilité du travail décent à travers les dispositifs statistiques actuels : cas de quelques pays d'Afrique de l'Ouest

Présenté par Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages

La question de l'emploi et du chômage préoccupe au plus haut sommet les pays africains. Elle a été le sujet central de la conférence des chefs d'Etat africains à Ouagadougou en 2004. En effet, les problèmes de chômage et de sous-emploi en Afrique concernent beaucoup plus les jeunes et les femmes. C'est dans un contexte, marqué par la progression sans cesse de l'économie informelle en Afrique que l'Organisation internationale du travail (OIT) a introduit progressivement depuis 2008 le concept du travail décent fondé sur l'idée que « le travail doit être source de dignité personnelle, de stabilité familiale, de paix dans la communauté, de démocratie et de croissance économique ». L'introduction de ce concept est d'actualité dans un contexte de paupérisation croissante qui invite à accorder de l'importance à l'emploi et aux conditions de travail.

Le suivi de l'emploi en général, et du travail décent en particulier, soulève des questions de production et d'utilisation de l'information existante sur le marché du travail. La revue technique et institutionnelle des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) réalisée au cours du premier trimestre de l'année 2011 dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest¹, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, a montré que plusieurs indicateurs du marché du travail, en l'occurrence sur le travail décent, ne sont pas produits sur une base régulière.

Cet article tente d'analyser les contraintes et difficultés liées à la production des principaux indicateurs du travail décent dans le contexte africain, de tirer des enseignements en liaison avec les revues des SIMT réalisées dans les quatre pays et de proposer des améliorations aux dispositifs de collecte existants dans les pays africains pour les rendre plus opérationnels.

I. Cadre conceptuel du travail décent

Dans le rapport de la conférence internationale du travail de 1999, le travail décent a été défini comme "la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité."

Ce rapport a été suivi en 2008 par la déclaration de l'OIT sur la Justice sociale pour

une mondialisation équitable. L'Agenda du Travail décent a été adopté par la 18^e conférence internationale de statisticiens de travail en 2008 avec quatre axes stratégiques suivants : (1) les normes internationales du travail et les droits au travail, (2) les possibilités en matière de travail et de salaire (3) la protection sociale et (4) le dialogue social et le tripartisme.

L'agenda est défini par 10 éléments fondamentaux et un élément sur le contexte éco-

nomique et social. Pour le suivi des objectifs de l'agenda, l'OIT a défini une liste de 64 indicateurs classés en quatre catégories : les principaux, les complémentaires, les contextuels et les futurs. La liste des 18 principaux indicateurs du travail décent est présentée dans le tableau ci-après. Les chiffres 1 à 4 entre parenthèses désignent les numéros des objectifs stratégiques poursuivis. Tandis que la lettre « S » entre parenthèses indique la nécessité de calculer les indicateurs selon le sexe.

Tableau 1 : Principaux indicateurs du travail décent

Élément fondamental de l'agenda du travail décent	Indicateur
Possibilités d'emploi (1+2)	Ratio emploi /population, 15-64 ans (S)
	Taux de chômage (S) des 10 ans et plus (S)
	Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, 15-24 ans (S)
	Emploi informel (S)
Gains adéquats et emploi productif (1+3)	Travailleurs pauvres (S)
	Taux de bas salaires (S)
Horaires décents (1+3)	Durée du travail excessive (S)
Capacité de concilier travail, vie de famille et vie privée (1+3)	Pas d'indicateur principal
Formes de travail qu'il y a lieu d'abolir (1+3)	Travail des enfants
Stabilité et sécurité du travail (1, 2+3)	Pourcentage d'emplois non permanents (S)
	Durée moyenne en années des emplois non permanents (S)
Égalité de chances et de traitement dans l'emploi (1, 2+3)	Ségrégation professionnelle selon le sexe
	Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-88
Sécurité du milieu de travail (1+3)	Taux de lésions professionnelles mortelles
Sécurité sociale (1+3)	Pourcentage de la population de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)
Dialogue social et représentation des travailleurs et des employeurs (1+4)	Taux de syndicalisation (S)
	Taux d'entreprises affiliées à une organisation d'employeurs
	Taux de couverture de la négociation collective (S)
	Indicateur des principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociation collective)

¹ Bénéficiaires du projet RECAP (renforcer les capacités pour la mesure et l'analyse des indicateurs du travail décent). Le Projet RECAP est mis en œuvre par un consortium d'instituts dont le chef de file est le Centre International de Formation de l'OIT à Turin.

II. Sources et qualité des données pour la mesure du travail décent

Trois principales sources de données sont utilisées pour le calcul des indicateurs sur le travail décent. Il s'agit : i) des enquêtes sur la population active et autres enquêtes auprès des ménages, ii) des enquêtes auprès des entreprises et iii) des sources administratives.

Il convient de souligner ici que malgré le caractère récent du concept de travail décent, une majorité des indicateurs de suivi peut être mesurée à partir des enquêtes auprès des ménages qui disposent d'un volet pour la mesure de l'emploi et du chômage.

1. Enquêtes auprès des ménages

D'après les résultats des revues, les enquêtes auprès des ménages à couverture nationale constituent l'une des principales sources de production des indicateurs du travail décent. Il s'agit des recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH), des enquêtes modulaires ou permanentes auprès des ménages et des enquêtes spécifiques sur l'emploi et le secteur informel.

La mesure de l'emploi et du chômage est traitée soit comme un objectif principal ou un volet secondaire dans ces opérations, en l'occurrence dans les enquêtes auprès des ménages. Les concepts et les nomenclatures utilisés lors des enquêtes sont généralement conformes aux standards internationaux. Ce qui n'est pas souvent le cas dans les RGPH.

L'échantillon des ménages enquêtés est supposé représentatif. Au Bénin, l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) a été réalisée en 2008 avec 18000 ménages. La taille de l'échantillon est passée à 21000 ménages en 2010. De même, le Sénégal a réalisé en 2006, une enquête de suivi de la pauvreté (ESPS) avec un échantillon de 13600 ménages. Au Burkina Faso, l'enquête QUIBB de 2007 a été menée auprès d'un

échantillon de 8500 ménages. En 2009, le pays a réalisé une enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM) avec un échantillon de 10164 ménages. Le Mali a mis en place depuis 2004 un dispositif d'enquête permanente emploi auprès des ménages (EPAM) qui est réalisée tous les 3 ans. En 2007, l'EPAM a été réalisée auprès d'un échantillon de 3000 ménages. Ce dispositif vient d'être complété par celui d'une enquête modulaire permanente (EMOP) qui a démarrée en 2011. Il s'agit d'une enquête trimestrielle nationale qui se fait auprès d'un échantillon de 7200 ménages. Elle comprend un volet emploi.

L'épineux problème reste le caractère ponctuel et irrégulier des enquêtes auprès des ménages à cause des contraintes de ressources financières et humaines. Ces contraintes ont pour conséquence soit d'annuler ou de retarder la réédition des enquêtes, soit de ralentir les phases de traitement des données et d'analyse des résultats.

2. Enquêtes auprès des entreprises

Des efforts restent à fournir par les pays africains pour réaliser fréquemment des enquêtes auprès des entreprises avec pour objectif spécifique la mesure de l'emploi et du travail décent. Au Sénégal par exemple, la revue n'a pas pu identifier une enquête auprès des entreprises. Le Bénin a réalisé en 2008, un recensement général des entreprises dont l'objectif était plutôt d'élaborer les comptes nationaux. Au Burkina Faso, le recensement industriel et commercial réalisé en 2009 n'a pas couvert tous les secteurs d'activité. Le Mali a réalisé en 2008 le bilan des entreprises seulement dans le secteur moderne.

Dans tous les cas, la plupart des enquêtes auprès des entreprises qui ont été réalisées dans ces pays n'avaient pas pour objectif de mesurer les indicateurs du travail décent. Les questionnaires utilisés ne collectaient quasiment pas de questions sur la protection sociale, la sécurité sur le lieu du travail, la ségrégation selon le sexe et le dialogue social. En outre, ces enquêtes n'étaient pas réalisées avec une périodicité définie.

3. Bases de données administratives

Des bases de données de sources administratives existent dans les pays et contiennent des informations sur l'emploi, notamment l'emploi dans le secteur formel. Celles qui peuvent être utilisées pour produire les indicateurs du travail décent relèvent des structures en charge de la sécurité ou de la prévoyance sociale et des directions du travail.

D'après la revue, ces bases de données ont les caractéristiques suivantes : i) champ national, ii) mise à jour régulière, iii) données disponibles sur l'emploi, les demandeurs d'emploi, la sécurité sociale, les maladies professionnelles.

Toutefois, ces bases de données sont élaborées pour des besoins administratifs internes à ces structures. De ce fait, les données ne permettent pas de calculer exactement les indicateurs du travail décent tels qu'ils sont définis. Enfin, la plupart de ces bases ne sont pas mises en ligne pour faciliter leur consultation.

III. Mesure du travail décent

L'objet de cette partie est de faire l'inventaire des indicateurs du travail décent sur la base des séries disponibles à partir des sources de données identifiées par la revue.

1. Disponibilité des indicateurs sur le travail décent (ITD)

L'évaluation du SIMT dans les quatre pays a montré que peu d'indicateurs sur le travail décent sont produits, bien qu'il soit possible d'en calculer d'autres. Le nombre et le type d'indicateurs disponibles varient selon le pays. Dans l'ensemble, environ une dizaine d'indicateurs est estimée et publiée par les pays. Il est surtout déploré l'absence d'indicateurs de suivi : i) de l'égalité de chance et traitement dans l'emploi, ii) de la sécurité du milieu de travail, iii) de la sécurité sociale et iv) du dialogue social.

Les 64 indicateurs sont classés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Inventaire des indicateurs du travail décent dans les quatre pays d'Afrique de l'Ouest

Pays	Nombre d'indicateurs sur le marché de travail		
	Mesurés	Mesurables	Non mesurables
Bénin	9	36	19
Burkina Faso	10	27	27
Mali	13	29	22
Sénégal	9	31	24

Sources : Revues des SIMT en Afrique de l'Ouest, projet RECAP, 2011

2. Principales raisons de la non estimation des indicateurs mesurables

Si jusqu'à présent, certains indicateurs ne sont pas mesurés et publiés, cela est dû essentiellement au fait que les pays africains se contentent de publier les indicateurs généraux du marché du travail, mais aussi à un manque de demande exprimée par les utilisateurs. Les pays publient notamment le taux de chômage, le taux d'activité et l'effectif des inactifs. Il y a donc une sous exploitation des données d'enquêtes et des sources administratives sur l'emploi pour produire le maximum d'indicateurs sur l'emploi et le travail décent. Les principales raisons sont :

- l'insuffisance des compétences ;
- le manque systématique d'une approche pluridisciplinaire nécessaire dans l'élaboration et l'analyse de ces indicateurs ;
- la focalisation des institutions productrices sur les indicateurs pour lesquels il y a des engagements des partenaires techniques et financiers ;
- la faible responsabilisation formelle des institutions du SSN pour le calcul des indicateurs clés pertinents à l'instar de ceux liés à l'agenda international sur le travail décent ;
- l'absence d'une stratégie de communication et de diffusion.

IV. Gestion de l'information sur le marché du travail

Le système d'information sur le marché du travail (SIMT) est un cadre général qui met en relation les mécanismes institutionnels, les moyens de production et de gestion et les acteurs en vue de produire des statistiques sur le marché du travail, utiles à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de l'emploi. Il doit être en mesure :

- de fournir des informations pertinentes, fiables et actualisées sur l'emploi, la formation professionnelle et le marché du travail, au plan national et dans les subdivisions administratives,
- d'analyser le marché du travail en mettant l'accent sur les signaux,
- de fournir un outil d'aide à la décision en contribuant à la définition, l'évaluation et l'amélioration des politiques d'emploi et en favorisant le dialogue social entre partenaires. Il est alors important de connaître les acteurs et de savoir le rôle que joue chacun. On distingue des producteurs et des utilisateurs de données sur le marché du travail, même si certains jouent parfois les deux rôles.

La revue a montré que dans les quatre pays

visités, les principaux producteurs des informations sur le marché du travail (IMT) sont les instituts nationaux de la statistique, les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle et les instituts ou les caisses de sécurité sociale. Il existe cependant d'autres structures de production de données sur le marché du travail telles que les agences nationales pour l'emploi, les bureaux privés de placement, et les services statistiques du Ministère en charge du travail. Les IMT sont produites pour des besoins de planification de développement et de négociations dans le monde du travail. Elles sont aussi utilisées pour évaluer les actions des décideurs politiques. Les principaux utilisateurs sont: i) les services de planification des ressources humaines et de l'emploi, ii) les services de gestion de l'emploi, iii) le patronat, iv) les organisations syndicales et v) les étudiants et demandeurs d'emploi.

La revue a permis de relever des problèmes de gestion des SIMT dans les pays visités. En effet, il y a dans la majorité de ces pays une absence de dialogue entre les producteurs des IMT, les utilisateurs et entre les deux entités. Du coup, il n'est pas évident que les producteurs produisent des données pour répondre au besoin des utilisateurs.

A cela, s'ajoute un manque de cadre institutionnel de coordination des actions des partenaires techniques et financiers impliqués dans le développement des statistiques du marché du travail.

V. Propositions d'amélioration des dispositifs existants

La revue a permis de relever les principaux problèmes suivants :

- l'irrégularité des enquêtes et des données de sources administratives sur le marché du travail,
- le faible nombre d'indicateurs sur le travail décent mesurés et publiés et
- les lacunes dans le fonctionnement du SIMT dans ces pays. Face à ces préoccupations, des propositions stratégiques sont faites pour améliorer la mesure et l'analyse du travail décent dans les pays. Au nombre de celles-ci, on peut retenir les suivantes :

Renforcer les capacités des acteurs du SIMT pour l'exploitation des bases de données administratives et des données d'enquêtes, en vue de produire le maximum d'indicateurs sur le travail décent et à moindres coûts.

La revue a mis en évidence une sous exploitation des différentes bases de données pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent. Des appuis tech-

niques peuvent être apportés aux pays pour atteindre cet objectif. De même, il est important d'assister les structures qui gèrent des bases de données administratives sur le marché du travail à produire, en plus de leurs besoins particuliers, les indicateurs du travail décent.

Ajuster les outils de collecte de données pour prendre en compte les indicateurs non encore mesurés

Les bases de données disponibles dans les pays ne permettent pas de produire tous les indicateurs du travail décent. Des ajustements de questionnaires sont nécessaires pour prendre en compte les indicateurs qui ne sont pas encore mesurés.

Réfléchir à une politique efficace de diffusion de l'information pour améliorer la visibilité du SIMT

De manière générale, l'approche de diffusion des données statistiques dans les pays visités mérite d'être améliorée. Les principaux producteurs du SIMT identifiés répondent essentiellement à des demandes spécifiques. Tandis que les utilisateurs se plaignent de la non disponibilité à temps des données dont ils ont besoin. Une stratégie de diffusion des statistiques et d'accès aux bases de données sur l'emploi et le travail décent doit être proposée. Mais au préalable, il convient aussi de sensibiliser les utilisateurs sur le cadre conceptuel et méthodologique des indicateurs du marché du travail et d'examiner leur pertinence dans le contexte national.

Renforcer la coordination des partenaires techniques et financiers pour rendre plus efficaces et complémentaires leurs appuis.

La revue a montré l'intérêt d'un certain nombre de partenaires techniques et financiers pour le développement de l'information sur le marché du travail dans les pays. Toutefois, en l'absence d'un cadre formel de concertation entre ces différents partenaires, il est difficile de mutualiser leurs diverses contributions au profit de la production des statistiques de l'emploi.

Un reporting des projets d'amélioration du système d'information sur le marché du travail listant tous les partenaires soucieux du développement de ce domaine de la production statistique pourrait servir de support de réflexion pour la coordination des actions.

La revue des SIMT, effectuée dans les pays d'Afrique de l'Ouest, a permis de se rendre compte de ses forces et de ses faiblesses sur les plans technique et institutionnel. Les enseignements tirés peuvent être utiles à d'autres pays soucieux d'améliorer leur production statistique sur l'emploi et le travail décent.

Au plan technique, il existe plusieurs sources de données susceptibles de calculer et d'analyser les indicateurs sur le marché du travail, en particulier sur le travail décent. Mais on relève que très peu d'indicateurs sont estimés et publiés. Beaucoup d'autres sont mesurables à partir de ces sources. Par ailleurs, des ajustements des supports de collecte sont nécessaires pour

mesurer d'autres indicateurs qui ne le sont pas encore. La mise en œuvre de ces ajustements est cependant subordonnée à l'examen de contraintes telles que la surcharge des questionnaires, la lassitude des enquêtés et le coût inhérent à la collecte des données supplémentaires.

Des propositions d'amélioration des dispositifs de collecte des données existants sont faites. Certaines sont spécifiques aux pays et d'autres leur sont communes.

Il faut par ailleurs noter l'effort que fournit l'OIT pour accompagner les pays dans l'élaboration et l'adoption des programmes nationaux de promotion du travail décent (PPTD). Le PPTD est élaboré selon une

approche participative. C'est un cadre de référence qui rassemble producteurs et utilisateurs des données du marché du travail pour définir des objectifs et des priorités en matière d'amélioration des conditions de travail. L'exercice est fait avec succès au Bénin qui a adopté son programme pour 2010-2015. Il est en cours d'élaboration au Mali et au Burkina Faso.

Enfin, AFRISTAT, avec son expérience dans le domaine, est disponible pour accompagner les pays africains tout comme les organisations internationales dans l'accomplissement de ce nouveau chantier sur la mesure et l'analyse des indicateurs du travail décent.

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

Visite de travail du Directeur Général en Guinée Bissau

Du 13 au 16 août 2012, une délégation d'AFRISTAT, conduite par M. Cosme Vodounou, Directeur Général et comprenant M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, Expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux a séjourné à Bissau (Guinée Bissau) et participé à diverses rencontres avec les autorités bissau-guinéennes.

La délégation d'AFRISTAT a été reçue par M. Rui Duarte Baros, Premier Ministre de Guinée Bissau. Auparavant, la mission a rencontré M. José Biai, Ministre de l'Economie et de l'Intégration Régionale, Madame Tomasia Lopes Moreira Manjuba, Secrétaire d'Etat au Budget et M. José Alves, économiste au Bureau de la représentation de la Commission de l'UEMOA à

Bissau. Avec les autorités de la Guinée Bissau, la mission a discuté des questions liées à l'organisation de la 21ème réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, de la contribution de la Guinée Bissau au Fonds AFRISTAT et des appuis d'AFRISTAT à l'Institut national de la statistique (INE).



Photo de la visite du Directeur Général en Guinée Bissau.

Visite d'études d'une délégation gabonaise à AFRISTAT

Du 24 au 27 juillet 2012, AFRISTAT a reçu une mission d'étude du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable du Gabon. La délégation était composée de M. Jean Bosco Obame Ndong, Directeur du développement et des programmes de la Direction générale des ressources

humaines, de Mme Nicole Nguema, Chef du service des prix et des indicateurs sociaux à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques et de M. Djima Moussiliou Moustapha, Conseiller technique principal de l'Enquête nationale sur le l'emploi et le chômage au Gabon de 2010. L'objet de la mission était

de s'imprégner de l'expérience d'AFRISTAT en matière de réalisation d'une enquête nationale sur le secteur informel. La délégation gabonaise a également eu des séances de travail avec l'Institut national de la statistique (INSTAT) et la Direction nationale de l'emploi (DNE) du Mali.

Activités de la Direction générale

Réunions statutaires d'AFRISTAT

Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 26^e réunion, les 27 et 28 septembre 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire), sous la présidence de M. Babakar Fall, Directeur Général de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal. La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage du Dr Albert Mabri Toikeusse, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire. Cette réunion a été précédée, le 24 septembre 2012, de la 17^e session du Conseil scientifique d'AFRISTAT.

Le Comité de direction a examiné les aspects touchant à la gestion quotidienne d'AFRISTAT, à savoir : l'état d'avancement de l'exécution au 30 juin 2012 du Plan d'action 2012 d'AFRISTAT, y compris la mise en œuvre des recommandations et décisions des réunions antérieures, le projet de plan d'action 2013 de la Direction générale, les questions d'ordre administratif, financier et

budgétaire. Il a également examiné les principales conclusions et recommandations des réflexions stratégiques sur la restructuration organisationnelle et institutionnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement au titre de la période 2016-2025.

Se félicitant des résultats obtenus au cours du premier semestre 2012 et des perspectives pour le reste de l'année, le Comité de direction a encouragé la Direction générale à poursuivre les actions engagées. Il a adopté le plan d'action et le budget 2013 de la Direction générale.

Concernant les principales conclusions et recommandations des réflexions stratégiques sur la restructuration organisationnelle et institutionnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement au titre de la période 2016-2025, le Comité s'est félicité de la pertinence et du réalisme

des propositions faites pour doter l'institution d'un schéma organisationnel et fonctionnel et de ressources pour la période 2016-2025.

Le Comité de direction a aussi débattu de la situation du Fonds AFRISTAT 2006-2015. Il a exprimé ses très vives préoccupations et a suggéré au Conseil des Ministres de mettre en place une Mission de mobilisation de ressources composée du Président en exercice du Conseil des Ministres, du Président en exercice du Comité de direction et du Directeur Général d'AFRISTAT. L'objectif de cette mission est de faire le plaidoyer auprès des Etats membres retardataires pour le versement de leurs contributions audit Fonds AFRISTAT. Les relevés des conclusions des deux réunions sont disponibles sur le site web d'AFRISTAT : www.afristat.org



Photo de famille de la 26^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT à Abidjan.

Projet de rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA

AFRISTAT a poursuivi la réalisation des activités du Projet. Il s'est agi essentiellement de la tenue de l'atelier de formation des utilisateurs de l'application PHOENIX-UEMOA et du suivi de son utilisation dans les huit pays de l'UEMOA.

AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA ont organisé du 18 au 29 juillet un atelier pratique de formation des utilisateurs de PHOENIX-UEMOA à Niamey qui a regroupé plus d'une vingtaine de participants. A l'issue des travaux de l'atelier, tous les pays avaient des bases de prix opérationnelles permettant le calcul des indices de

prix de plusieurs mois. Tous les pays devraient maintenant pouvoir produire régulièrement les IHPC avec la nouvelle application.

En ce qui concerne le suivi de l'utilisation de l'application, AFRISTAT diffuse régulièrement les différents correctifs aux INS.

Par ailleurs, AFRISTAT a réalisé du 2 au 6 juillet une mission d'appui technique à l'INS de Côte d'Ivoire. Elle a permis de réinstaller complètement PHOENIX-UEMOA sur le serveur dédié suite à un problème de blocage du système d'exploitation.

Projet « Modules d'initiation à la statistique à l'attention des agents non statisticiens travaillant dans les services statistiques »

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a poursuivi la mise en œuvre des activités du projet « Modules d'initiation à la statistique », notamment la validation des modules de formation et le paiement des honoraires aux consultants.

Les membres du Comité de suivi se sont réunis à Paris, début juillet en marge des réunions de la CODESA et de l'Adetef. Ils ont examiné le rapport d'exécution technique et financière du projet pour la période allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, préparé à l'attention du CESD-

Statisticiens pour le développement et du Comité de gestion des projets de l'Adetef. Ils ont exprimé leur satisfaction par rapport à l'exécution du projet et ont adopté une stratégie qui a permis de valider les différents documents produits par les consultants. AFRISTAT a, ensuite au

cours du mois de juillet, procédé au paiement des honoraires des consultants.

Les modules de formation seront publiés au cours du premier trimestre 2013 après une relecture par les membres du Comité de suivi et une mise en forme définitive.

Projet de mise en œuvre de la convention UEMOA / AFRISTAT pour l'accélération de la production des comptes nationaux

AFRISTAT a poursuivi la mise en œuvre de l'action intitulée « Appui à l'élaboration des comptes nationaux à travers l'animation d'ateliers techniques dans les Etats membres de l'UEMOA ». Des appuis techniques ont été apportés aux pays bénéficiaires.

En **Côte d'Ivoire**, une mission d'AFRISTAT a permis le traitement des données sources des comptes nationaux de 2010. Les travaux ont porté sur les estimations des données de l'agriculture, surtout les produits vivriers (prix et quantité), le traitement du commerce extérieur en tenant compte du passage CAF/FAB des importations, le recodage des opérations des données de l'administration publique et des banques et assurances, etc.

Au **Mali**, les appuis ont permis la finalisation des comptes de l'année 2009.

Au **Niger**, AFRISTAT a appuyé les comptes nationaux dans les travaux d'élaboration des comptes de l'année courante 2009. A cette occasion, les capacités des nouveaux cadres ont été renforcées dans les techniques d'élaboration des comptes nationaux avec le système ERETES.

Au **Togo**, les activités se sont concentrées sur l'élaboration et la publication du rapport d'analyse des comptes nationaux de 2007 et de 2008.

Par ailleurs, AFRISTAT a transmis en fin de période, un rapport d'étape à la Commission de l'UEMOA.

Projet régional d'amélioration de la qualité des statistiques de l'emploi et la gestion du système d'information sur le marché du travail en Afrique, Phase II (LMIS-AFRISTAT)

Au cours de la période, la revue à mi-parcours du projet LMIS/AFRISTAT phase II a été réalisée. Cette revue a été conduite par un consultant recruté par l'ACBF du 10 au 21 septembre 2012. Elle a démarré le 10 septembre 2012 par une visite de travail à AFRISTAT qui a permis d'évaluer la mise en œuvre du projet. La mission a, en outre, effectué des visites de travail à l'Observatoire de l'emploi et de la formation

professionnelle de l'Agence nationale pour l'emploi qui est l'unité nationale du projet au Mali et à d'autres structures nationales productrices ou utilisatrices des informations sur le marché du travail.

La revue à mi-parcours s'est poursuivie du 17 au 21 septembre 2012 en Ouganda, un des cinq pays bénéficiaires du projet LMIS-AFRISTAT.

L'organisation de cette revue entre dans le processus de gouvernance du Projet et a pour but de tirer des enseignements pour son meilleur fonctionnement. Un atelier de restitution et de validation du rapport de la revue à mi-parcours sera organisé d'ici à la fin de l'année 2012.

Contrat de prestation de service pour la fourniture d'une assistance technique internationale en appui à l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 93 et d'un indice des Prix à la consommation aux Comores

A la clôture du Contrat conclu avec la coordination du Programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI-Comores) en février 2012, AFRISTAT a mis en place un programme d'appui complémentaire, à travers des missions ponctuelles sur six mois, afin d'obtenir les résultats non encore atteints, notamment, le calcul de l'indice des prix

à la consommation rénové de Moroni et de l'indice national des prix. Les contraintes d'ordre institutionnel n'ont pas permis l'exécution de l'activité de collecte des prix de base.

C'est dans le cadre de ce programme d'appui complémentaire que M. Moïse George Enoh, Consultant en statistiques

des prix, a effectué, pour le compte d'AFRISTAT, une mission à Moroni du 10 au 20 juillet 2012. Les objectifs assignés à cette mission ont tous été atteints. La mission a notamment permis de calculer et d'introduire dans la base CHAPO les pondérations et les prix de base pour la capitale Moroni.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Bénin

■ Du 16 au 20 juillet 2012, M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises a effectué une mission auprès de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour renforcer les capacités des cadres du service des statistiques et études de l'industrie et de ses collaborateurs et poursuivre le processus de rénovation de l'IPI (passage de l'IPI base 100 en 1999 à l'IPI base 100 en 2007) entamé en 2011. Au cours de la mission, 5 cadres nationaux ont été formés sur la mise en place du dispositif de production et de publication de l'indice de la production industrielle (IPI classique), les activités relatives à la finalisation des travaux de rénovation de l'indice de la production industrielle sont identifiées et un projet de chronogramme est élaboré.

■ L'INSAE a également bénéficié de l'appui technique conjoint de Paris21, de la CEA et d'AFRISTAT pour l'élaboration d'une feuille de route de sa SNDS. AFRISTAT y était représenté par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux.

Cette mission s'est déroulée du 22 au 25 août 2012. Elle a permis de sensibiliser tous les acteurs et les partenaires du système statistique national sur le processus d'évaluation et de révision de la SNDS et d'élaborer un projet de la feuille de route de la SNDS II du Bénin.

Mali

■ Du 16 au 25 juillet 2012, M. Freeman Amegashie, Expert principal en organisation stratégique, et M. Bertil Willotte, expert en système d'information ont conduit une mission d'appui à l'INSTAT pour la mise en place d'un entrepôt de données.

A l'issue de l'analyse de l'existant et des besoins exprimés par les parties prenantes, une stratégie et un chronogramme ont été retenus afin de réaliser plusieurs activités au cours des mois à venir. Parmi ces activités, les principales concernent une formation à la documentation et à l'archivage des données d'enquêtes et recensements et la réalisation de la documentation des enquêtes existantes.

■ Durant les mois de juillet et d'août 2012, l'Institut national de la statistique (INSTAT) a bénéficié d'un appui technique d'AFRISTAT. Cet appui a permis d'une part, de consolider des bases de données d'une enquête modulaire permanente auprès des ménages (EMOP) réalisée en quatre passages entre avril 2011 et mars 2012 et d'autre part, de mettre à jour les orientations méthodologiques pour l'élaboration du profil de pauvreté.

Quatre experts d'AFRISTAT travaillant dans les domaines des statistiques sociales, d'enquêtes auprès des ménages et d'analyse de la pauvreté ont participé activement aux travaux.

Tchad

■ M. Claude Joeger, expert macro économiste, a effectué, du 17 au 21 septembre 2012, pour le compte d'AFRISTAT, une mission exploratoire à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Cette mission a permis de faire un état des lieux des productions statistiques de la structure et de déterminer ses besoins d'appuis techniques pour l'année 2013, afin de mieux orienter les interventions futures d'AFRISTAT.

Togo

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a effectué du 16 au 27 juillet 2012, une mission d'appui technique à la Direction

générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN). Cet appui, conjointement mené avec l'INSEE de Paris, a été réalisé sous forme d'atelier à Kpalimé et s'inscrit dans la suite des travaux d'interpolation des comptes nationaux 2001 à 2006 du Togo.

A l'issue des travaux, les comptes des années 2001 à 2006, après deux séries de révisions, ont été finalisés et sont cohérents avec ceux de l'année de base 2007. La prochaine étape reste la validation au niveau national de cette série de comptes.

■ M. Bruno Magloire Nouatin, expert en statistiques démographiques, a effectué, du 24 au 28 septembre 2012, à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, une mission d'appui technique pour l'exploitation et l'analyse des faits d'état civil.

Cette mission a permis de consolider les bases de données sur l'enregistrement des naissances de l'année 2007, de traiter les données, de calculer les indicateurs et d'analyser les résultats et de renforcer les capacités de l'équipe en charge de l'exploitation des enregistrements des faits d'état civil.

Par ailleurs, cette mission a essayé de lever l'obstacle relatif à la centralisation des volets d'état civil destinés à la statistique auprès du Ministère de l'administration territoriale et des frontières, en charge de l'état civil au Togo.

Activités internationales

■ M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, a participé à Cotonou (Bénin), du 2 au 6 juillet 2012, au quatrième atelier de mutualisation et d'échanges sur le Répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois (ROAME), organisé par l'Agence nationale pour l'emploi du Bénin (ANPE) avec le soutien financier de l'Union européenne. Ont pris part à cet atelier, les représentants des services publics de l'emploi et des ministères en charge de l'emploi du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Togo.

L'atelier a eu pour objectifs de : i) analyser les résultats obtenus au bout du processus ROAME, ii) recenser les outils existants dans chacun des pays, iii) élaborer une boîte à outils harmonisés spécifiques au ROAME et iv) rédiger une charte de gouvernance du ROAME. AFRISTAT a été invité à partager avec les participants, son expérience dans le domaine du suivi de l'emploi en vue de l'amélioration des outils d'élaboration du ROAME. Le prochain atelier sera organisé au Cameroun avant la fin de l'année 2012.

■ M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint, a pris part, les 3 et 4 juillet 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire), à la Table ronde des bailleurs de fonds sur le financement de la deuxième phase du Programme économique régional (PER) 2012-2016 de l'UEMOA. Cette table ronde avait pour objectif principal de présenter le PER aux partenaires au développement de l'Union en vue de partager la stratégie retenue pour l'accélération de la croissance sur une base régionale et de requérir leur soutien pour le financement dudit Programme. Il s'agissait en particulier

de (i) recueillir les suggestions et propositions sur le programme ; (ii) de recueillir les intentions de financement des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre du Programme et (iii) de créer entre l'Union et ses partenaires au développement un cadre permanent d'échange d'informations de la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Programme. Les partenaires techniques et financiers se sont engagés à soutenir l'UEMOA. Pour sa part, AFRISTAT est disponible pour soutenir la Commission de l'UEMOA dans la réalisation des projets statistiques portant sur l'extension au niveau national de l'IHPC, la réalisation des enquêtes 1.2.3, le suivi de la pauvreté régionale et le suivi évaluation du PER.

■ M. Birimpo Lompo a participé à la 23^{ème} réunion ordinaire conjointe du Comité chargé des affaires économiques et monétaires et du Comité chargé des opérations et de l'administration de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'ouest (AMAO), les 7 et 8 juillet 2012 à Monrovia au Libéria. Cette rencontre, qui a regroupé les représentants des Banques centrales des pays membres de la CEDEAO, des représentants des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, de l'Institut monétaire de l'Afrique de l'ouest, de quelques États membres et d'institutions partenaires, a permis d'examiner les questions administratives et opérationnelles de l'AMAO ainsi que les questions de convergence économiques et monétaires. Elle a également préparé la 42^{ème} réunion du Comité des Gouverneurs des banques centrales des États de la CEDEAO.

■ M. Madior Fall, expert en statistiques sociales et M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages ont participé du 9 au 13 juillet 2012 à Dakar au Sénégal, à un atelier national de formation, organisé par le projet SIME/OIM (système d'information sur le marché de l'emploi de l'Organisation internationale de la migration) sur le développement des outils techniques pour l'élaboration d'un système d'information du marché du travail intégrant la migration de travail. Le séminaire a regroupé les structures nationales productrices et utilisatrices des statistiques sur l'emploi et la migration, les représentants du Brésil, d'Afrique du Sud, de l'Union européenne et d'AFRISTAT.

L'objectif général de l'atelier était d'assurer la mise à disposition des données statistiques fiables, répondant aux normes internationales de qualité et adaptées aux réalités nationales. Les experts d'AFRISTAT ont présenté cinq communications et encadré des groupes de travail.

■ Du 1^{er} au 3 août 2012, M. Freeman Amegashie, Expert principal en organisation stratégique, et Coordonnateur du départe-

ment des appuis stratégiques et de la diffusion, a participé à Lusaka (Zambie) à l'atelier régional de renforcement des capacités pour la rédaction de métadonnées pour les indicateurs de développement.

Les travaux et les discussions de cet atelier ont permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance des principes internationaux pour une bonne gestion des métadonnées. Les pays ont présenté les difficultés auxquelles ils font face dans l'élaboration des données et des métadonnées des indicateurs du développement, notamment au sein de l'institut national de la statistique et avec les ministères sectoriels et les utilisateurs. L'atelier a aussi présenté aux participants le système SDMX pour l'échange des données.

Cet atelier qui s'est déroulé en deux sessions, anglophone puis francophone, a été co-organisé par l'Union africaine, la Commission des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement. Il a vu la participation des spécialistes statisticiens en provenance de la plupart des pays africains.

■ MM. Madior Fall, Ousman Koriko et Eric Ramilison, respectivement expert en statistiques sociales, expert en enquêtes auprès des ménages, et expert régional du projet LMIS-AFRISTAT ont participé à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 13 au 16 août 2012, à l'atelier régional sur l'harmonisation des Systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) en Afrique.

L'atelier a été organisé par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec AFRISTAT, l'ACBF, le BIT, le PNUD et la CEDEAO. Il a permis de former des cadres des instituts nationaux de la statistique et des observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle sur les outils de mesure et d'analyse des indicateurs du marché du travail définis sur la liste minimale adoptée en mars 2012 par la conférence des ministres de l'économie, des finances et de la planification de l'Union africaine.

Les communications des experts d'AFRISTAT ont porté sur : i) la disponibilité des indicateurs sur le marché du travail, ii) l'enquête sur le secteur informel, iii) le guide du questionnaire harmonisé de l'enquête sur l'emploi auprès des ménages et iv) le projet LMIS-AFRISTAT. A l'issue de l'atelier, les représentants des pays ont proposé leurs feuilles de route pour la mise en œuvre d'outils harmonisés de mesure de l'emploi et du chômage.

■ Du 3 au 5 septembre 2012, a eu lieu à Genève (Suisse), une réunion du groupe de travail en charge de la révision des statis-

tiques de l'emploi et du chômage. AFRISTAT a été représenté par Eric Norbert Ramilison, expert régional en système d'information sur le marché du travail. Cette réunion consultative représente la dernière du genre pour le groupe de travail. Elle a eu pour but de recueillir les ultimes remarques des membres du groupe avant la soumission à la réunion tripartite de janvier 2013 d'une proposition de résolutions sur les statistiques de travail. Les résolutions retenues à l'issue de la réunion tripartite seront examinées en vue de leur adoption à la 19^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) qui est prévue en octobre 2013.

■ M. Bruno Magloire Nouatin, expert en statistiques démographiques, a participé du 3 au 7 septembre 2012 à Durban (Afrique du Sud), à la deuxième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil. Cette conférence portait sur le thème "Amélioration de l'infrastructure institutionnelle et humaine de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil". Elle a permis de rendre compte aux ministres des activités menées depuis leur première conférence d'août 2010, de les sensibiliser sur les cadres directeurs et opérationnels du programme d'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, de mettre en évidence le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et de la production des statistiques y afférentes dans le programme d'intégration africaine, de présenter quelques cas de mise en œuvre de l'état civil en relation avec certains domaines comme le secteur de la santé, de la carte nationale d'identité et l'application des technologies de l'information.

■ M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages a participé à Ouagadougou (Burkina Faso), du 17 au 21 septembre 2012, à un atelier de formation sur le travail décent organisé par la Commission Travail et Dialogue Social (CTDS) de la Commission de l'UEMOA. L'objet de l'atelier était de renforcer les capacités des membres de la CTDS pour la mesure et l'analyse du travail décent. L'expert a animé des sessions de formation sur le cadre conceptuel du travail décent et sur les résultats des revues techniques et institutionnelles du système d'information sur le marché du travail réalisées en 2011 par AFRISTAT en collaboration avec le CIF-OIT au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal dans le cadre du projet RECAP.

Échos des instituts nationaux de statistique

Cameroun

www.statistics-cameroon.org

■ Première session extraordinaire du Conseil National de la Statistique

Le Conseil National de la Statistique a tenu sa première session extraordinaire le 6 septembre 2012 à Yaoundé sous la présidence du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Président dudit Conseil.

Cette session extraordinaire a examiné et validé (i) un projet de loi portant organisation de l'activité statistique au Cameroun ; (ii) un projet de décret portant réorganisation et fonctionnement du Conseil national de la statistique et (iii) un projet d'arrêté fixant les procédures d'attribution du visa sur les enquêtes et recensements statistiques qui seront soumis au Conseil des Ministres pour adoption.

■ Inventaire des routes rurales

Suite à une convention d'assistance technique entre le Ministère des Travaux Publics, Maître d'ouvrage du projet, et l'Institut national de la statistique qui est le maître d'œuvre, une opération d'inventaire des routes rurales s'est déroulée en plusieurs phases.

La phase 1 de cette opération qui s'est déroulée en 2011 a couvert les régions du Centre, du Sud et de l'Ouest. La collecte de données de la phase 2 s'est déroulée de mai à juin 2012 et a couvert les régions de l'Est, du Littoral, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La phase 3 couvrira les trois régions septentrionales. A ce jour, l'intégration des données des phases 1 et 2 est pratiquement terminée.

■ Atelier de présentation des résultats de l'EESI à Yaoundé

Le 27 juillet 2012, l'INS a organisé à Yaoundé un atelier de présentation des résultats de la deuxième Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2). Outre le personnel de l'INS, tous les acteurs du secteur de l'emploi et les médias y ont pris part. Les rapports de la première phase "Emploi" et de la deuxième phase "Secteur informel" ont été présentés.

■ Séminaire d'imprégnation et d'appropriation des méthodes d'élaboration du budget programme

Du 13 au 17 août 2012, le personnel de l'INS a pris part au séminaire d'imprégnation et d'appropriation des méthodes d'élaboration des budgets programmes.

Les facilitateurs provenaient principalement du Ministère des finances et du Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire.

■ Atelier de mise à jour de la base de données socio-économique CAMSED

L'INS a organisé, du 20 au 24 août 2012, l'atelier de préparation technique au processus de mise à jour de la base CamSED. Cet atelier est la deuxième étape du processus visant la mise à jour de la base de données. La première étape était l'atelier d'appropriation de CamSED qui s'est tenu à Mbalmayo du 08 au 10 août 2012 et qui a permis aux participants de maîtriser la structure et le principe de fonctionnement de cette base. Y ont participé, 31 cadres en provenance de l'INS, du Bureau Central du Recensement et des Etudes de la Population (BUCREP), des ministères sectoriels et de l'UNICEF.

Au terme de cet atelier, une nouvelle structure de la base de données en termes d'indicateurs a été validée et une interface de CamSED prête à être implémentée est disponible.

■ L'Union européenne soutient la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) au Cameroun

L'Institut national de la statistique, a procédé le 28 juin 2012, en présence du Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, à la signature conjointe d'une subvention de financement d'un montant de 3,787 millions d'euros, relative au Volet Statistique du Programme d'appui à la réforme des finances publiques (PARFIP). Par cette intervention, l'Union européenne confirme son appui aux efforts que les autorités camerounaises consentiront pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement statistique (SNDS), adoptée en 2009.

L'objectif global de cette subvention est de contribuer à l'amélioration du dispositif de production et de diffusion de l'information statistique pour un meilleur suivi/évaluation des politiques de développement du pays. Les interventions prévues prennent le relais des appuis du 9ème Fonds européen de développement (FED) dans le domaine de la statistique, et notamment le Volet 3 du Programme d'amélioration de la gouvernance dans la gestion des finances publiques (PAGT).

Niger

www.stat-niger.org

■ Concertation entre l'Institut national de la statistique et certaines structures gouvernementales

Au cours du troisième trimestre 2012, le Directeur Général de l'INS, Monsieur Idrissa Alichina Kourguini a eu des réunions de travail avec, respectivement les cadres du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales, du Ministère de la santé publique et de la Cellule économique du Cabinet du Premier Ministre.

Ces rencontres ont permis de mettre en place des comités de réflexion sur les voies et moyens devant permettre l'implication active de ces partenaires dans l'organisation et la réalisation du RGPH et l'élaboration de la SNDS II.

Particulièrement avec la Cellule économique du Cabinet du Premier Ministre, la rencontre a mis l'accent sur la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat 2012. L'INS a sollicité l'appui de la Primature pour que :

- le fonds inscrit dans le collectif budgétaire soit effectivement maintenu ;
- des véhicules de l'Etat et même du privé soient réquisitionnés pour l'opération ;
- une bonne collaboration soit instaurée dans la production et la diffusion de données statistiques officielles ;
- les opérateurs économiques mettent régulièrement à la disposition de l'INS les données nécessaires à la production statistique.

■ Réunion de programmation des activités de l'INS au titre de l'année 2013

Dans le souci d'élaborer un programme d'activités cohérent et exempt de toutes difficultés dans sa mise en œuvre, l'INS a organisé un atelier de programmation des activités au titre de l'année 2013. Cet atelier s'est tenu du 22 au 24 août 2013 à Sadoré (SAY).

Il a regroupé la Direction générale, les directeurs centraux et régionaux, les chefs de Division et le personnel d'appui de l'INS sous la présidence du Directeur Général. Ce processus participatif et itératif a permis d'élaborer un programme de travail cohérent, exécutable et internalisé par les principaux acteurs. Ce programme de travail de l'année 2013 sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'INS.

En marge de cette réunion, le rapport du comité de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des agents de l'INS a été examiné.

■ **Atelier de la mise à jour de la base des données NigerInfo**

Le 28 août 2012, s'est tenu dans la salle de réunion de l'INS un atelier de mise à jour de la base des données NigerInfo.

Cet atelier a regroupé les points focaux de NigerInfo et les partenaires techniques et financiers. Il a permis de vérifier l'exactitude des données récentes fournies par les sectoriels et saisies dans la base de données par la cellule technique NigerInfo.

■ **Atelier de validation du Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des OMD au Niger (RNOMD 2012)**

Le 13 septembre 2012, s'est tenu au Palais des congrès de Niamey, un atelier de validation du Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Niger.

L'atelier a été organisé par l'Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD/INS) avec l'appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Il a regroupé plusieurs cadres de l'INS, des structures statistiques sectorielles, des partenaires techniques et financiers, des ONG et des associations.

Togo

www.stat-togo.org

■ **Enquête ETVA**

Le Gouvernement togolais a organisé en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT), l'Enquête sur la transition de l'école vers la vie active (ETVA). La collecte des données, démarrée au cours du mois de juillet 2012, a duré quatre semaines dans les zones retenues sur toute l'étendue du territoire national.

Cette opération qui est exécutée par la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale sur une durée de six mois, va aider le Togo à disposer d'une solide base de données pour identifier la nature et l'étendue des défis relatifs à l'emploi des jeunes en vue de formuler des politiques d'emploi intégrées et des programmes d'intervention basés sur des faits.

Les données recueillies vont également contribuer à l'analyse des informations sur les différents facteurs qui influencent les jeunes hommes et femmes dans leur transition vers la vie active.

■ **Interpolation des comptes nationaux de 2001 à 2006**

Les comptes nationaux de la Division des Comptes nationaux et de la prévision à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale, de la Direction de l'économie et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) se sont retrouvés du 16 au 27 juillet 2012 à Kpalimé, pour procéder à l'arbitrage des

données de 2001 à 2006. Cette rencontre fait suite à l'atelier tenu en mars 2012, qui avait permis de réaliser les projections spontanées des comptes nationaux de 2001 à 2006 et d'arbitrer les comptes nationaux des années 2006, 2005 et 2004.

Cette rencontre a également permis aux participants d'analyser les écarts de projection et d'actualiser le calendrier futur des travaux. Les travaux se sont déroulés avec l'appui des experts en modélisation et en comptabilité nationale de l'INSEE et d'AFRISTAT.

■ **Atelier de rédaction du rapport d'analyse des comptes nationaux de 2007 et 2008**

La Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale a organisé, du 6 au 18 août 2012, une retraite à Kpalimé pour élaborer le rapport d'analyse des comptes nationaux de 2007 et de 2008 conformément aux recommandations des partenaires techniques et financiers. La publication des comptes 2007 et 2008 élaborés avec l'appui des partenaires techniques (AFRISTAT et AFRITAC de l'ouest), va contribuer à améliorer les statistiques économiques du Togo et à faciliter les prévisions macroéconomiques nécessaires à l'orientation des politiques économiques et de développement. Cette publication est inscrite parmi les indicateurs de performance du Programme d'appui budgétaire de l'Union européenne 2012-2014 au Togo. Le délai de publication des comptes de 2007 et de 2008 est fixé pour fin septembre 2012.

La Rédaction de La Lettre d'AFRISTAT adresse ses vifs remerciements à ses correspondants dans les Instituts nationaux de statistique des Etats membres pour leur franche collaboration dans l'animation de la rubrique « Echos des INS »

Réunions, ateliers et séminaires

LLA N° 62  OCTOBRE 2012

Paris, 4 octobre 2012
Réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Paris, 5 octobre 2012
Réunion des Ministres des Finances de la Zone franc

Abidjan, 15-19 octobre 2012
Séminaire de comptabilité nationale

Douala, 22-26 octobre 2012
Séminaire de conjoncture des Etats membres
de la CEMAC

Ouagadougou, 5-9 novembre 2012
Séminaire de conjoncture des Etats membres
de l'UEMOA

Bamako, 12 - 20 novembre 2012
Formation des informaticiens
de l'UEMOA et d'AFRISTAT

Bamako, 21 - 23 novembre 2012
Formation des informaticiens des INS à
PHOENIX-UEMOA

Yamoussoukro, 27-29 novembre 2012
8ème Symposium sur le développement de la
Statistique en Afrique

Dakar, 12-14 décembre 2012
Séminaire IIS sur le leadership dans les systèmes
statistiques modernes.

NÉCROLOGIE

C'est avec tristesse que nous vous annonçons les décès survenus, au cours de ce trimestre de :

M. Alain Tranap, ancien administrateur et Chef de l'Unité de la coopération technique internationale de l'INSEE, le 21 septembre 2012 à Paris ;

M. Augusto Roku Messani, ancien Directeur Général de l'ISSEA, le 11 juillet 2012 à Paris.

Le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT exprime sa tristesse pour ces disparitions et présente ses sincères condoléances aux familles éplorées.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Birimpo LOMPO

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou Elhadji MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739